

Cahier des charges Pour Travaux de restauration en milieu naturel canalisation du public

Maitre d'ouvrage



M. le Maire de Camaret sur Mer
Tel 02.98.27.94.22
Fax 02.98.27.87.19
Contact : dgsmairie@camaretsurmer.fr

Assistant à Maitre d'ouvrage



communauté de communes de la
presqu'île de crozon
Tel 02.98.27.24.76
Fax 02.98.16.00.71
Contact : natura@comcom-crozon.com

Date limite de dépôt des offres : le mardi 6.12.2016 à 14 h 00

.....

Sommaire du cahier des charges

- **Préambule**
- **Clauses techniques**
- **Clauses administratives**

1. Préambule

Dans le cadre du programme européen Natura 2000, un contrat a été signé pour réaliser des travaux de canalisation du public sur la pointe de Pen-Hir à Camaret sur Mer.

Présentation du site

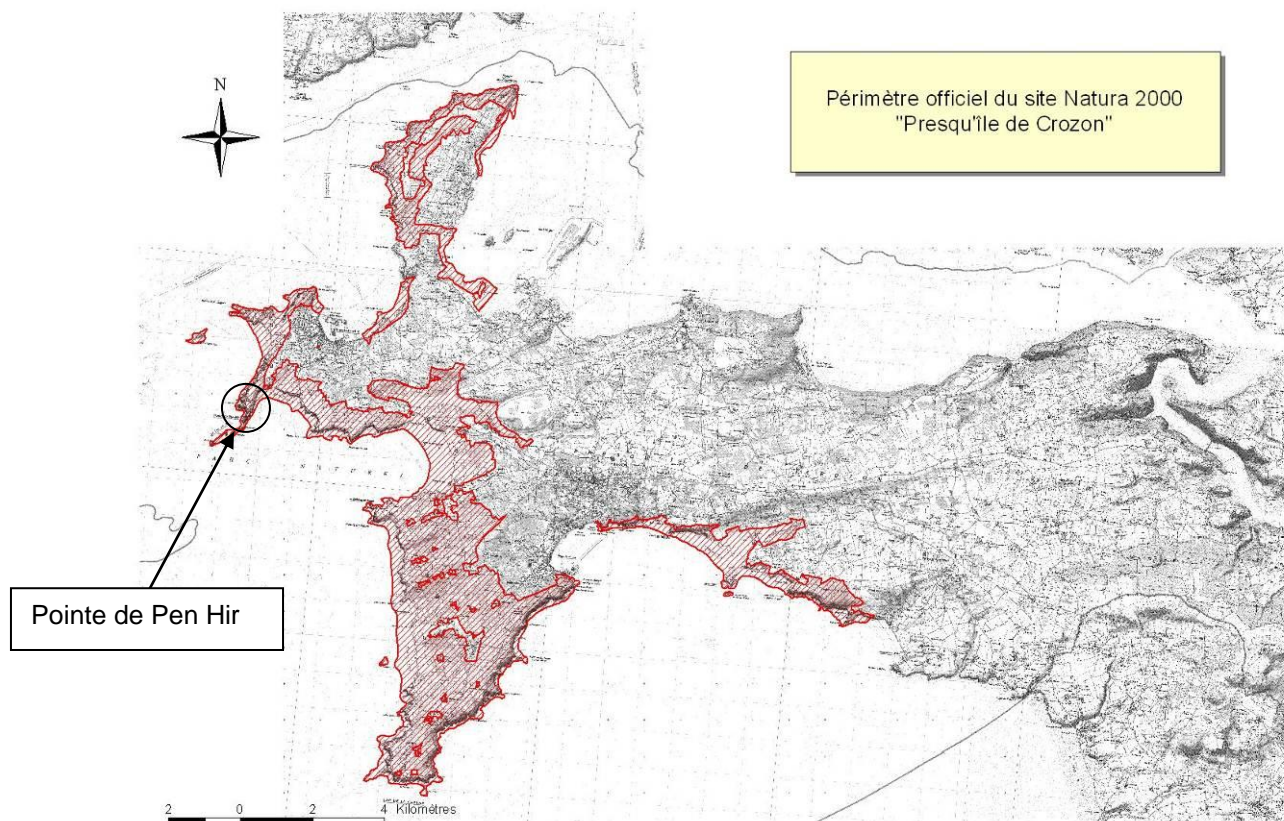
La pointe de Pen Hir est une avancée rocheuse présentant des falaises de grès hautes d'environ 60 de mètres.

Sur cette pointe, très attractive, la fréquentation touristique est très développée.

Or, la lecture des sentiers par les visiteurs n'est pas facile et ceux-ci exercent une pression de piétinement importante sur des habitats naturels fragiles tels que la lande rase.

La Pointe de Penhir est par ailleurs située en milieu fortement exposé aux aléas climatiques marins.

Situation de la pointe de Pen hir



Les acteurs du projet

La pointe de Pen Hir est propriété de la commune de Camaret

Le contrat Natura 2000 permettant de financer les travaux est porté par la commune de Camaret et suivi par la Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon.

Le projet est co-financé par l'Etat dans le cadre d'un Contrat Natura 2000 et la commune. Il fait l'objet d'un contrat entre les deux parties.

Protections de la Parcelle

Parcelles situées dans le site Natura 2000 « Presqu'île de Crozon » (FR 5300019) et la ZPS « Camaret » (FR5312004)

POS : parcelle classée en zone NDs (espaces naturels remarquables à protéger)

Protection réglementaire : site classé (1983)

Objet du marché et Principales caractéristiques

Les travaux consistent essentiellement en :

- La pose de monofil
- Le déplacement des blocs rocheux.
- La pose de filets de coco

2. Clauses techniques

A/ Pose de monofil :

Fourniture et pose de monofil longueur environ 4.000 mètres linéaires

- Fil galvanisé, classe C, d'un diamètre au moins égal à 2,7 mm.
- Poteaux châtaignier, diamètre 15cm, longueur adaptée pour une hauteur de 40 cm hors sol environ. Les poteaux seront ronds, non traités et parfaitement écorcés
- Tendeurs galvanisés classe C, à raison d'un tendeur tous les 30 m en moyenne.

Les poteaux seront espacés au maximum de 4 mètres sur les lignes droites et resserrés dans les courbes. Des jambes de force seront installées aux extrémités et sur les grandes longueurs.

La hauteur hors sol sera de 40 cm environ. Le fil sera passé dans les poteaux, percés au préalable, à 30-35cm du sol environ.

Aux endroits où les affleurements rocheux ne permettraient pas un enfoncement suffisant, les poteaux seront enfoncés sur des fers à béton implantés au préalable dans la roche, ou seront scellés au béton.

La pose de monofil se fera dans des zones avec un sol essentiellement rocheux.

L'accès à des engins légers semble possible dans la plupart des cas (à vérifier sur place).

Carte des aménagements (en annexe à suivre)

B/ Déplacement de blocs de grès

Afin d'améliorer les conditions d'accueil du public sans avoir d'impact sur les espaces naturels, les limites du stationnement matérialisées par des blocs de grès seront déplacées sur certains endroits de 2 mètres vers l'intérieur du stationnement.

Les blocs, au nombre d'une centaine, seront déplacés suivant les recommandations du maître d'ouvrage sur une distance moyenne de 2 mètres. Il est possible cependant que, suivant les besoins, certains blocs doivent être déplacés sur une centaine de mètre.

Le candidat prendra la mesure des travaux par une visite sur le site.



C/ Actions diverses d'amélioration de la lecture des sentiers :

Pose de filets de coco

Afin de permettre une reprise plus rapide de la végétation sur certaines zones mises en défens, la pose de filet de coco pourra être nécessaire. Environ 12 plaques de 10m² (2mx5m) sont à prévoir. Ces tapis seront posés avec des agrafes réalisées à partir de fer à béton qui seront suffisamment longues pour tenir les tapis de coco malgré le vent.

Scarification de zones de sentiers pour améliorer la reprise de végétation

Compter environ 100 m² de scarification

Déplacement des pierres

Déplacement des pierres présentes sur les sentiers (pose sur le côté afin de rendre le sentier plus visible et plus confortable) action à réaliser sur environ 300 m linéaire de sentier.

Obligations de l'entreprise :

- Sécurité

Les personnes qui travailleront sur le chantier doivent obligatoirement être équipées des EPI adaptés à la situation.

- Matériel et déchets

L'entreprise devra gérer et remporter tous ses déchets (bidons, emballages, papiers...)

L'entreprise devra être attentive à l'entretien de son matériel afin d'éviter au maximum les risques de fuites d'huile et autre pollution d'origine mécanique, le cas échéant.

3. Clauses administratives

Procédure : adaptée suivant art. 27 du décret du 25.03.2013 sur les marchés publics.

Nombre de lots : Le marché n'est pas alloti. La totalité du marché sera confiée à une seule entreprise

Variantes : La réponse au cahier des charges de base est obligatoire.

Il est possible à l'entreprise de proposer des variantes techniques lui semblant plus appropriées.

Options : sans objet

Délais de validité des offres : 90 jours

Garanties : les travaux font l'objet d'une garantie pendant une durée d'une année à dater de leur réception, contre tout vice dans la pose ou dans la qualité des matériaux mis en œuvre. Sont exclus les cas de détérioration volontaire.

Calendrier d'exécution : le démarrage des travaux est prévu en janvier 2017. Ils seront terminés au plus tard le 28 février 2017. La notification du marché vaudra ordre de service de démarrage.

Une fois signé le planning d'exécution revêt un caractère contractuel.

Contenu du dossier du candidat - Justifications à produire

- KBIS ou inscription au registre des métiers.

- DPGF dûment complétée et signée

- Devis détaillé du candidat

- Quelques Références de l'entreprise pour des dossiers similaires : intervention en zone natura 2000, Conservatoire du Littoral, zones côtières, classées ou pas, zones sensibles.

- une page A4 maximum indiquant maitres d'ouvrage, dates, montants, nature des travaux, adossée à quelques illustrations

En cas de sous-traitance : imprimé DC4 à compléter

- Note comportant :

* Equipe d'intervention : le candidat donnera des indications sur l'équipe affectée à la mission : nombre d'intervenants, qualifications du chef de chantier en lien avec les travaux.

* Méthodologie : le candidat exposera les phases du chantier (planification) et les méthodes utilisées dans une note de 1 à 4 pages maximum

* Planning d'exécution

* Matériaux mis en œuvre et garanties de durabilité au regard des aléas climatiques.

Critères d'admission :

Au vu du dossier de candidature qui comporte:

- Références qualifications et compétences existant au sein de l'entreprise en travaux de génie écologique en espaces naturels sensibles protégés - expérience en aménagement de sentiers.
- Les effectifs moyens de l'entreprise et chiffre d'affaires de l'entreprise dans le domaine de la consultation en 2013-2014 et 2015

Critères d'attribution :

- Prix des prestations : 65 %
- Compétences - expérience- qualifications des membres **de l'équipe** (formations, stages...) **affectée au projet** – déroulé du chantier et méthodes utilisées - matériaux mis en œuvre et garanties apportées sur la durabilité. : 35 %.

Négociation :

Il est demandé aux candidats d'optimiser leurs offres dès la phase dépôt. Cependant le maître d'ouvrage se réserve le droit – si nécessaire- d'engager des négociations qui pourront porter sur tout élément de l'offre (à caractère financier, technique)
Indépendamment, de simples mises au point ou demandes de précisions pourront être effectuées.

Assurances professionnelles : avant tout commencement de l'exécution des prestations, le titulaire du marché **produira ses attestations d'assurance professionnelles.**

Retrait du dossier de consultation des entreprises : sur le site « AMF29Consulter les offres ». Le dossier peut être adressé aux entreprises qui en font la demande par mail adressé à dgsmairie@camaretsurmer.fr

Forme du prix : global et forfaitaire – les prix sont fermes non actualisables. Compte tenu de la durée du chantier il pourra au maximum être versé un acompte et un solde, après aval sur l'avancement du chantier par la chargée de mission Natura 2000.

Renseignements techniques et visite du site : Mme Ségolène Guéguen, chargée de mission Natura 2000 à la communauté des communes de la Presqu'île de Crozon.

Tel 02.98.27.24.76

Fax 02.98.16.00.71

Contact : natura@comcom-crozon.com

Renseignements administratifs

Mairie de Camaret sur Mer

Tel 02.98.27.94.22

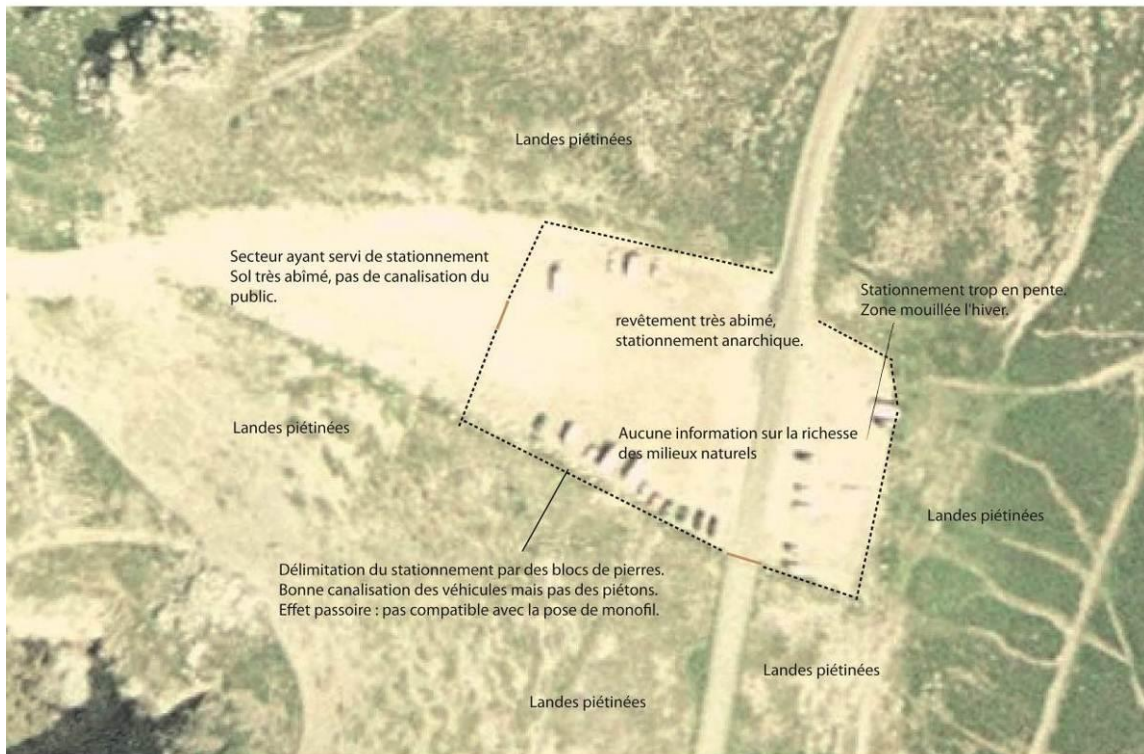
Fax 02.98.27.87.19

Contact : dgsmairie@camaretsurmer.fr

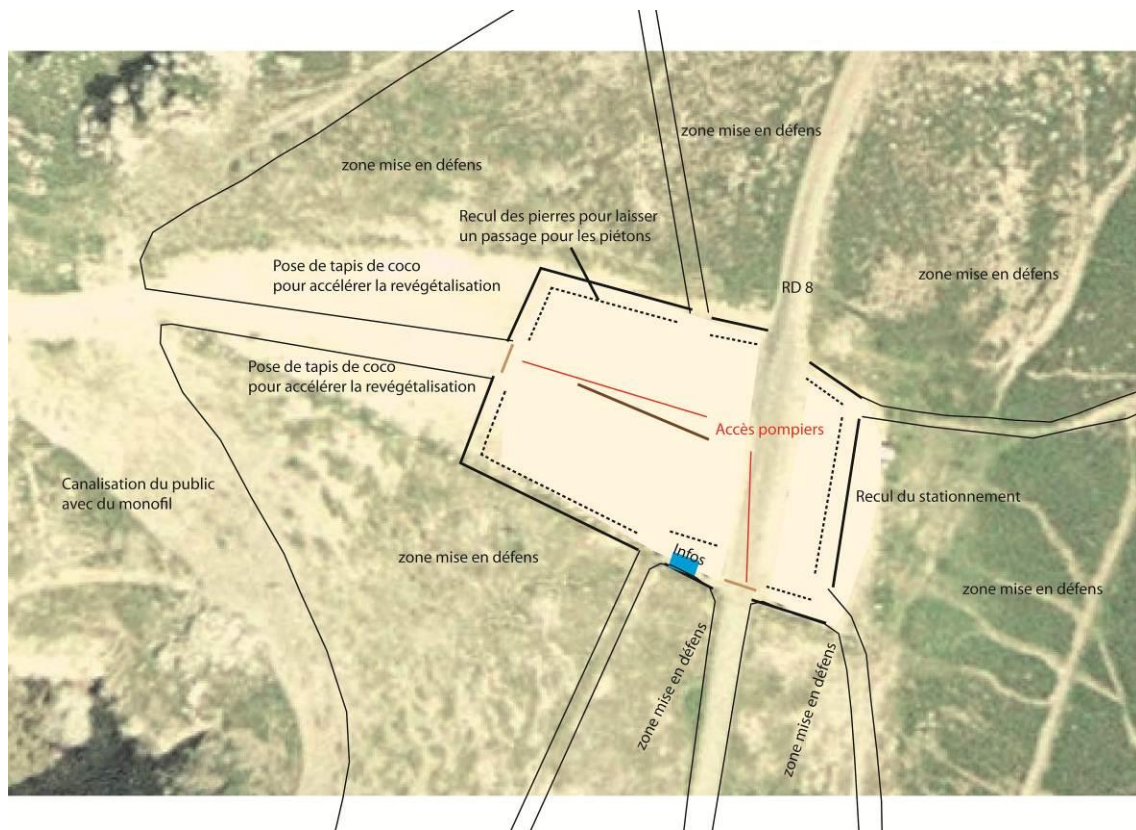
Date limite de réception des offres :

Le 6.12.2016 à 14 h 00 par dépôt en mairie, Place d'Estienne d'Orves, contre récépissé ou par porteur spécial pour donner date sûre au candidat.

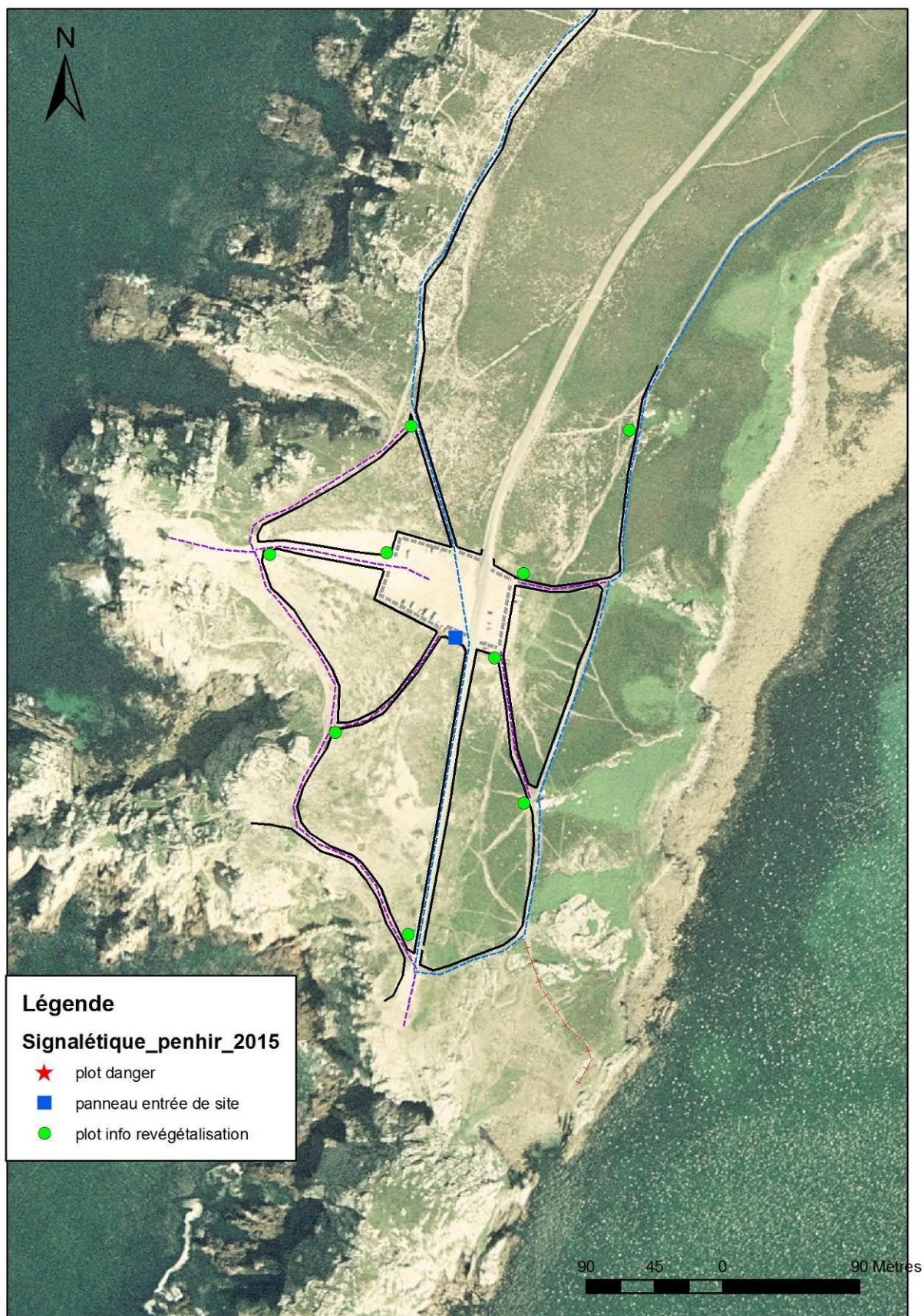
Annexe



Diagnostic du stationnement à Pen Hir.



Projet d'aménagement afin de préserver les milieux naturels.



Pose de monofil à Pen Hir (traits en noir)



Pose de monofil à Pen Hir (traits en noir)



Pose de monofil à Pen Hir (traits en noir)